



► Bonjour Monsieur le maire et merci d'avoir accepté cette interview. Vous êtes maire de la commune de Levroux au Nord de Châteauroux, aux encablures du château de Valençay et du PNR de la Brenne. En 2022, votre commune était candidate pour devenir un des villages préférés des Français. Que retenir-vous de cette aventure ? Comment cette démarche de préservation du patrimoine bâti et paysager peut-elle s'inscrire dans le temps ? Comment peut-elle être un frein aux différentes atteintes environnementales ?

L'aventure du Village préféré des Français a été exaltante et a permis de mettre un gros coup de projecteur sur notre commune. Ce fut un moment de communion avec la population, l'occasion de valoriser notre patrimoine et les actions que nous menons pour sa mise en valeur, comme la restauration de la Porte de Champagne, notre politique de revalorisation des façades des particuliers, la mise en place de totems touristiques, etc.

■ ■ ■ ■

*“Ce fut un moment de communion avec la population.”*

► Passionné de patrimoine et d'histoire, vous êtes depuis quelques mois Directeur du Château de Valençay. Ce haut lieu historique a traversé les siècles dans le Berry avec un rayonnement international. Pour ce joyau patrimonial, quelles sont vos priorités pour les prochaines années ?

L'objectif numéro 1 est de franchir la barre des 100 000 visiteurs, voire plus, afin d'affirmer notre position parmi les grands sites du Val de Loire. Avec son allure de palais princier, Valençay a tout pour séduire, notamment les familles. Pièces entièrement meublées, jardins à la française, parc, mini-ferme, labyrinthe, voiturettes électriques, tout est là pour passer une agréable journée au sein du domaine.

Nous devons également poursuivre la préservation du monument. Dix années de travaux s'achèvent, ce qui a permis de mettre hors d'eau l'ensemble du château. C'est exceptionnel. Nos investissements doivent être désormais fléchés vers la restauration intérieure et sur le parc.

Enfin, j'ai le souhait d'ouvrir chaque année de nouveaux espaces au public : nouvelles pièces du château, écuries, ferme...

*“Les habitants sont en colère. Nous faisons face à un vrai sentiment de saturation.”*

► Comment estimez-vous l'ambiance générale sur ce sujet dans l'Indre ?

Les Indriens estiment que nous avons largement fait notre part en matière d'énergie renouvelable. Le sentiment d'être allé trop loin se fait même sentir, tant la prise de conscience d'un véritable gâchis est prégnante. Alors que certains ont pu se laisser séduire au départ, la fronde est quasiment généralisée dans tout le département, à quelques exceptions près, notamment parmi ceux qui ont des liens très forts avec le système des promoteurs.

*“Avec son allure de palais princier, Valençay a tout pour séduire, notamment les familles.”*

► Vous contribuez à arrêter cette course totalement effrénée de vouloir collaborer à la destruction de notre patrimoine environnemental, paysager et architectural. Cette destruction est une action engagée depuis plusieurs années dans le Berry avec l'implantation de solutions de productions d'énergies à base d'ENRIs. Les enquêtes publiques semblent ne plus servir à rien, excepté, un prétexte de pseudo-consultation démocratique. Comment aujourd'hui, vos administrés réagissent-ils par rapport au projet éolien qui peut arriver sur votre commune ou dans une commune limitrophe ?

Les habitants sont en colère. Nous faisons face à un vrai sentiment de saturation. C'est même plus qu'un sentiment lorsqu'on regarde le nombre d'éoliennes au mètre carré dans le Boischaut nord du Département de l'Indre qui est aujourd'hui complètement défiguré.

Et puis, nous sommes confrontés à une forme d'impuissance. Les enquêtes publiques se suivent et se ressemblent. Les avis sont pour la plupart négatifs. Les élus se prononcent également contre. Le Préfet n'autorise pas les constructions et au final, c'est le juge administratif qui émet un avis favorable sur appel des promoteurs, bafouant ainsi la démocratie locale.



*“La fronde est quasiment généralisée dans tout le département, à quelques exceptions près, notamment parmi ceux qui ont des liens très forts avec le système des promoteurs. ”*

- Dès maintenant, le château de Valençay et ses paysages semblent malheureusement ne plus être préservés avec différents projets ENRis. Ce désastre annoncé par plusieurs associations et maires peut-il être encore et définitivement stoppé ?

Oui je le crois sincèrement, en ne lâchant rien. Les Zones d'accélération des énergies renouvelables que l'État nous demande de définir à l'échelle des Communauté de Communes et donc du département devraient nous permettre de stopper à l'avenir tout projet non désiré. Nous devons pouvoir choisir quelle énergie nous souhaitons. Toute démarche qui vise un mixte énergétique plutôt que l'application bête et méchante de quotas est un bon signal.

- Dans cet état de fait, tous les parcs éoliens autorisés mais non construits (ainsi que les parcs renouvelés) vont atteindre des hauteurs de l'ordre d'au moins 240 mètres, puisque les préfets ont reçu des instructions pour favoriser tous les projets, et que cette modification est très largement facilitée par les textes officiels. Que pensez-vous de cette situation incroyable ?



*“Nous avons les meilleurs ingénieurs nucléaires, une industrie performante, de l'avance sur notre temps et les autres pays européens.”*

C'est assez hallucinant. Preuve que nous marchons là aussi sur la tête. Nous avons les meilleurs ingénieurs nucléaires, une industrie performante, de l'avance sur notre temps et les autres pays européens. Avec cette énergie décarbonée, nous avons l'électricité la moins chère. Et où en sommes-nous arrivés en 2024 ? Construire des monstres d'acier toujours plus hauts et pour lesquels il faut une quantité indécente de béton dans nos terres et dans nos mers ! Tout cela pour des éoliennes qui ne fonctionneront jamais à leur puissance maximum et que nous savons à peine recycler. Je ne parle même pas du coût énergétique et carbonique de leur construction ! Quelle gabegie.

- Il y a des données et des conclusions qui ne peuvent être occultées. Les dernières enquêtes publiques sur les projets éoliens industriels dans le Berry montrent que plus de 98% des dépositions sont totalement défavorables à poursuivre l'accueil de ces installations mortifères intermittentes et aléatoires. M. Stéphane Bredin (avant dernier préfet de l'Indre) avait écrit dans ses conclusions sur le projet éolien de Buzançais « Considérant que depuis les années 2010, l'Indre est un département qui participe fortement au développement des énergies renouvelables puisque, outre l'intermittence et le décalage entre les périodes de consommation d'énergie et les périodes de production d'énergie, avec près de 680MW de puissance installée en service et/ou autorisés (dont près de 480MW d'énergie éolienne et 210 MW d'énergie photovoltaïque), la production d'énergie électrique renouvelable couvre d'ores-et-déjà la consommation électrique totale du département. Considérant qu'ainsi le département de l'Indre est le second producteur d'électricité renouvelable de la région Centre Val-de Loire, bien au delà de son poids habituel (population, surface...) dans la région... ». Dans ces conditions, ce sujet de l'éolien industriel dans l'Indre doit être stoppé dès maintenant. En conformité avec les considérants de M. Stéphane Bredin et du respect de son analyse, élu que proposez-vous dans les prochains jours ?

Le Maire que je suis ne peut qu'approuver les propos du Préfet Bredin. C'est pour cette raison qu'il nous revient d'informer correctement la population, en lui faisant part d'éléments factuels, vulgarisés, loin des discours bien-pensants des lobbys qui ont réussi à s'immiscer au sein de l'Éducation nationale, de la publicité et du marketing. Nous devons sans cesse expliquer, prouver, dénoncer, convaincre. À ce titre et pour le projet situé sur la Commune de Levroux, nous avons installé des banderoles aux entrées de ville, j'ai réalisé une vidéo, diffusée sur mes réseaux sociaux, pour expliquer le danger.

*“Le Maire que je suis ne peut qu'approuver les propos du Préfet Bredin.”*



*“J’ai eu l’occasion d’écrire en début d’année au Président des Maires ruraux de l’Indre en tant qu’adhérent pour dénoncer ses positions officielles et partisans en faveur de l’éolien.”*

► Un autre élu du département de l’Indre, M. Jacques Pallas (maire de Saint-Georges-sur-Arnon) œuvre pour une accélération totale de l’éolien, pour lui, *“l’éolien c’est la paix”*. Toutes les portes lui sont ouvertes alors que la Chambre régionale des comptes avait acté dans un rapport en date du 13 octobre 2020, *“Un manque de sincérité des évaluations budgétaires de sa commune”*. Comment jugez-vous une telle posture et de tels actions ? Une suggestion : Dans les commissions ad hoc en préfecture de l’Indre, ne faudrait-il pas insérer obligatoirement une représentation du collectif Indre Energies Responsables ? Souhaitez-vous soutenir cette démarche rapidement et comment ?

Moi je dirais plutôt que *“L’éolien, c’est la plus grande arnaque du siècle !”*. Il n’y a qu’à regarder le paysage mortifère de Saint-Georges-sur-Arnon. Quel désastre. Comment peut-on imaginer vivre au milieu de ces dizaines et dizaines d’éoliennes ? Jacques Pallas et d’autres avec lui n’ont que faire des communes voisines au sein du département de l’Indre et des départements limitrophes. Leurs décisions qui certes concernent des installations sur leurs communes mettent en péril tout le territoire de l’Indre. C’est d’un égoïsme et d’un égoïsme sans nom.

► Fort de ce constat, nous aurons largement apprécié et félicité une coalition d’élus pour arrêter cette destruction patrimoniale vivante et bâtie qui s’affiche devant nous et pour des générations. Je pense notamment à Gil Averous, Marc Fleuret, Claude Doucet, François Jolivet, Nicolas Forissier, Frédérique Gerbaud, Nadine Bellurot, Laurent Laroche, Martine Sabroux-Idoux, vous... Ce qui pourrait sembler être une véritable action pour l’intérêt général de notre département n’en est pas une, du moins pour le moment. Que pourrait être l’électrochoc pour que cette action arrive dans les prochaines semaines et bien évidemment avant toutes élections et les JO 2024 ... ?

Il faut éviter de tomber dans le piège de l’obscurantisme et de l’opposition à tout-va. Notre action doit être clairvoyante et positive. C’est essentiel le positivisme. Nous sommes trop habitués en France à subir l’écologie, par des punitions, des interdictions. La coalition d’élus que vous citez à toutes les capacités pour démontrer le meilleur de ce qui peut être fait en matière environnementale, à travers les exemples concrets mis en place pour réduire tantôt l’empreinte carbone ou tantôt notre consommation énergétique.

► En 2023, Destination Brenne, le Conseil Syndical du PNR de la Brenne après des votes officiels ont exclu l’éolien industriel dans le PNR de la Brenne. Cet état de fait ne semble pas atteindre certains élus positionnés géographiquement dans ce PNR. Tête de pont, pro-éolien, M. Roland Caillaud (Président des maires ruraux de l’Indre et maire de Pouligny Saint-Pierre) tient tête et s’obstine malgré les votes. Si son projet éolien sort de terre dans sa commune, ce sera une atteinte actée contre les intérêts vitaux du PNR de la Brenne et du Berry. Comment jugez-vous une telle obstination et un manque notoire du respect de l’intérêt général ?

J’ai eu l’occasion d’écrire en début d’année au Président des Maires ruraux de l’Indre en tant qu’adhérent pour dénoncer ses positions officielles et partisans en faveur de l’éolien. Position contraire à la majorité des élus du Département : *“Que vous vous exprimiez en tant que Maire ou à titre personnel est un chose et vous en avez tout naturellement le droit fort heureusement, mais que vous vous acharniez à partager votre point de vue au nom de l’Association des Maires ruraux de l’Indre, cela, je ne peux le tolérer. L’Union départementale des maires ruraux de l’Indre doit défendre tous les points de vue et respecter le choix des communes”*.

Je me refuse à être comme lui et d’autres maires, le fossoyeur de notre ruralité. D’autres solutions existent ! Et ce n’est pas parce que nous n’avons pas d’éoliennes que nous devons demain allumer des bougies pour nous éclairer. Et parfois, *“Mieux vaut allumer une bougie que maudire les ténèbres !”* (Lao-Tseu).

*“Moi je dirais plutôt que, L’éolien, c’est la plus grande arnaque du siècle ! Il n’y a qu’à regarder le paysage mortifère de Saint-Georges-sur-Arnon. Quel désastre.”*



Je souhaite aborder avec vous l'aspect touristique du Berry, sa valorisation nationale et internationale. Les campagnes de promotions largement financées et parfois subventionnées depuis ces dernières années montrent notre territoire dans ses plus beaux atouts. Les panoramas actuels démontrent malheureusement un tout autre aspect. Les nuisances très défavorables et bien présentes sont placées « sous le tapis », la Champagne Berrichonne en est l'exemple le plus évident (Il faut consulter le site Internet Berry Province). Dans le respect des futurs vacanciers, cette situation est-elle encore tenable ?

Nous sommes sur une ligne de crête. Le tout est de savoir si nous basculons ou pas. C'est pour cette raison, qu'il est donc grand temps de dire STOP pour garantir à notre population et à nos touristes, des paysages encore, je dis bien encore, conservés. Car il en existe. Ils sont là, en Brenne, dans une partie du Boischaut nord, dans le Boischaut sud... Notre territoire a une véritable carte à jouer dans le domaine du tourisme, notamment du slow tourisme ou tourisme vert. La Brenne est un atout formidable, tout comme l'ensemble des châteaux à visiter ou à contempler.

*“Nous sommes sur une ligne de crête. Le tout est de savoir si nous basculons ou pas.”*

Cet état de fait implique également une atteinte à la liberté d'entreprendre puisqu'un futur professionnel du tourisme ne disposera pas du label Gîtes de France si son projet se situe dans une zone ou à proximité de parc éolien (conclusion Gîtes de France depuis 2016). C'est donc la double peine qui arrive. Que pensez-vous de cette situation ?

Elle est forcément cruelle ; il faut surtout regarder la covisibilité entre le site d'hébergement et la zone du parc éolien.

Je voudrais terminer cette interview par un sujet presque philosophique mais certainement historique. La France mémorable est-elle en train de sécher sur pied ? Notre pays est encore magnifique mais pour combien de temps ? Que souhaitez-vous pour notre pays pour les 30 prochaines années ?

La France est exceptionnelle. Nous avons tout pour réussir, pour vivre et pour écrire notre destin. Je lui souhaite la Liberté. La liberté de choisir. La liberté de dire “NON”. La liberté d'entreprendre. La liberté de se dresser contre les idées reçues. La liberté d'être fidèle à ses valeurs, à son histoire, à ses paysages. La liberté de croire en elle.



*“La France est exceptionnelle. Nous avons tout pour réussir, pour vivre et pour écrire notre destin. Je lui souhaite la Liberté. La liberté de choisir. La liberté de dire NON. La liberté d'entreprendre. La liberté de se dresser contre les idées reçues. La liberté d'être fidèle à ses valeurs, à son histoire, à ses paysages. La liberté de croire en elle. ”*